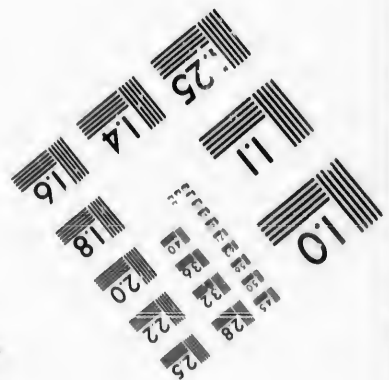
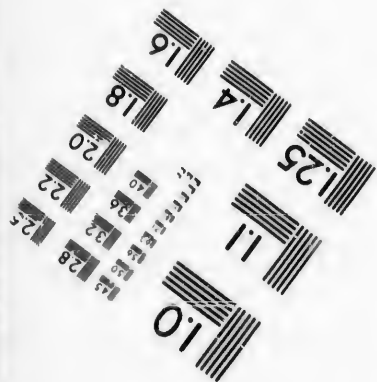
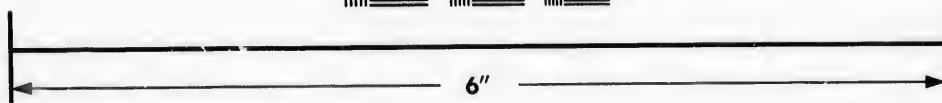
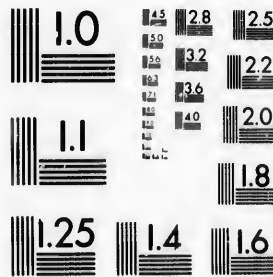


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 2.8 2.5
1.6 3.2
1.8 2.2
2.0
1.8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0
1.5
1.8

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques d'un point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

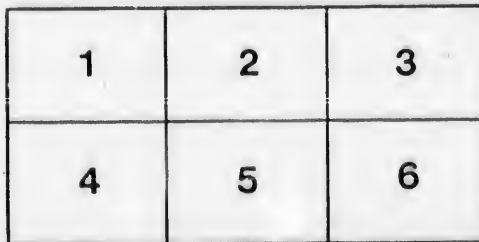
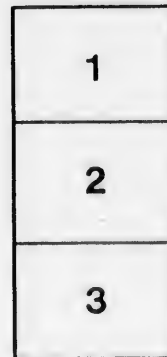
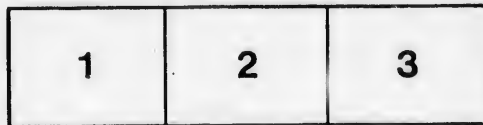
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "À SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

1 Mars 1871

MANDÈMENT

Au sujet 1o d'une contribution aux frais du repatriement des Zouaves Pontificaux Canadiens, 2o. de l'Œuvre du Précieux Sang dans le Diocèse, 3o. du Recensement Civil sur le point de se faire, et sur le Patronage de St. Joseph.

1er MARS 1871.

CHARLES LAROCQUE, par la grâce de Dieu et du St. Siège Apostolique, Evêque de St. Hyacinthe, etc., etc., etc.

AU CLERGE, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES, ET AUX FIDÈLES DE NOTRE DIOCESE, SALUT ET BÉNÉDICTION EN NOTRE-SEIGNEUR JESUS-CHRIST.

Ce n'est pas sans raison, N.T.C.F., que vous étiez fiers de la grande et belle œuvre des Zouaves Pontificaux Canadiens, dont le souvenir subsistera certainement comme l'une de nos gloires religieuses et nationales : car cette œuvre était éminemment catholique dans son but, que vous connaissez trop pour que Nous songions à en parler ici ; et ceux de vos enfans que la Providence a appelés à y prendre part, ont paru avec tant d'avantage au milieu du corps d'armée composé de jeunes gens réunis de toutes les parties du monde catholique, auquel ils étaient allés se joindre à Rome, que le titre de *Zouave Canadien* était partout accueilli comme une passe de distinction et d'honneur !

Mais cette belle œuvre appartient désormais à l'histoire de notre pays, pour en devenir sous la plume de quelque habile écrivain catholique l'une des pages les plus palpitantes d'intérêt pour les générations futures : nous sommes encore trop près de l'événement, d'ailleurs absorbé par les immenses mouvements sociaux, qui agitent et bouleversent en ce moment la vieille Europe, pour l'apercevoir dans toute la beauté et l'étendue de ses proportions ! Elle n'existe plus cette belle œuvre ! Elle a dû nécessairement tomber sous le coup de l'événement depuis longtemps préparé par les noires et sourdes manœuvres de l'esprit révolutionnaire, que les vrais enfans de l'Eglise s'efforçaient de conjurer par tous les moyens en leur pouvoir : prières ferventes et persévérantes ; sacrifices pécuniaires ; sang versé sur les champs de bataille ; sang offert pour un nouvel

holocauste, dans lequel eussent encore une fois figuré des victimes Canadiennes, brûlant du désir de s'immoler, mais dont la douceur et la mansuétude de notre Auguste Pontife ont empêché la consommation : c'est à ce prix que l'Univers Catholique avait espéré pouvoir conjurer le nouvel orage qui menaçait le siège et le domaine de Pierre de l'un de ces coups qui l'ont tant de fois si violemment assailli, et l'assaillirent sans doute bien des fois encore avant la fin des temps, sans jamais réussir à l'abattre et le détruire ! Mais rien n'y a fait ! La Providence a voulu de nouveau présenter au monde le spectacle de la vérité devenue captive, pour avoir eu la force et le courage de s'opposer à l'erreur et aux passions des hommes, dans le but d'empêcher le genre humain de retomber dans la barbarie et l'esclavage dont l'a délivré la lumière évangélique !

Comme vous le savez, N.T.C.F., et comme Nous vous le disions en notre Lettre Pastorale sur le Concile, les hordes mazziniennes sont dans Rome, et le Chef de l'Eglise est à leur merci ! Le soleil du 20 septembre éclairait le hideux spectacle de l'artillerie d'un Prince Chrétien, battant en brèche au service de la Révolution, les murailles de la Ville-Eternelle, qui ne tardaient point à s'écrouler sous les coups de cet attentat impie et sacrilège ! Le doux Pie IX s'opposa à l'effusion du sang, en défendant la résistance à sa petite armée, qui ainsi que les murs dont Rome était environnée, avait pour but de protéger la personne du Pape et l'heureuse Cité dont il est le Roi, contre les coups de mains des brigands et des malfaiteurs organisés ; mais non de faire ou de soutenir la guerre contre les armes d'aucune puissance régulière ; le Représentant du Roi Pacifique ne songea jamais à entrer en campagne pour l'honneur d'une victoire, ou le profit d'une conquête ! Et malgré ses beaux faits d'armes de Montana et de Monte-Rotondo dont son courage et sa confiance en Dieu lui faisaient espérer le renouvellement, l'armée de nos Machabées Chrétiens, décidée à vaincre ou à périr, s'il lui eût été permis de combattre, respectant la volonté du Chef de l'Eglise comme celle de Dieu lui-même, obéit et déposa les armes !

Et parmi ces généreux soldats de la cause de Dieu et de son Eglise, se trouvaient des enfans du Canada, fiers héritiers de la valeur des héros de Monongahela et de Châteauguay, qui se voyant ainsi arrêtés dans l'ardeur et l'élan qui les poussaient au combat, brisèrent contre les murs et contre les pavés leurs armes bénies par la main de Pie IX, plutôt que de les livrer aux mains impures des brigands, que la Révolution venait de faire pénétrer dans Rome, à l'ombre et sous la protection du drapeau Italien !

Ces nobles vaincus qui s'étaient soumis et s'étaient même constitués prisonniers de guerre par un sentiment de religieux respect pour le désir et la volonté du Représentant de Dieu sur la terre, avaient un droit des mieux acquis à revoir leur patrie, et à rentrer dans le sein de leur famille, en y rapportant l'auréole de gloire et d'honneur qui coignait leurs fronts de soldats du Christ du Seigneur ! Des négociations entamées sans délai et poursuivies avec ardeur par le digne prêtre qui remplissait auprès d'eux les fonctions d'aumônier, et enfin couronnées de succès, les avaient rendus à la liberté ! Restait à pourvoir au moyen de les ramener au pays : et le moyen c'était de l'argent pour défrayer les dépenses du voyage. Il fut assez facile de s'en procurer par un emprunt ! Et c'est cet emprunt qui vous a rendu vos enfants, N. T. C. F. ! qui vous a procuré l'immense joie de les revoir, de les embrasser, de les presser contre vos cœurs, de confondre sous l'effet d'un mutuel attendrissement vos larmes avec leurs larmes, et de jouir du plaisir de les entendre vous raconter ainsi qu'aux parents et aux amis qui s'étaient joints à vous pour les embrasser et les féliciter au retour, les intéressants épisodes, les émouvantes péripéties de leur longue absence et de leur sainte croisade !

Le but de la présente Lettre est de vous supplier, N. T. C. F. de vouloir bien vous imposer un nouveau sacrifice pour faire face à la part de cet emprunt dont nous a chargés le Comité des Zouaves Pontificaux Canadiens de Montréal, qui à sa manière d'envisager la question affirme par son Président, que la proportion de cet emprunt attribuée au diocèse de St. Hyacinthe est conforme à la justice, et réclame en conséquence la somme de \$1780.25. Nous ne sommes pas tout-à-fait prêt à admettre la base sur laquelle le Comité a établi ses calculs ; mais Nous osons néanmoins Nous flatter, N. T. C. F., que votre générosité qui Nous est si bien connue, ne reculera pas devant ce devoir de circonstance ; et que chacun se fera un honneur de contribuer selon ses moyens au remboursement de la somme qui Nous est demandée. Cependant comme Nous ne sollicitons ici qu'une offrande faite à Dieu lui même, à cause du motif qui la provoque, et qui doit par conséquent venir du mouvement d'une volonté parfaitement libre pour lui être agréable, Nous avons jugé que le moyen le plus efficace pour obtenir le résultat désiré, serait une collecte faite au jour et selon le mode indiqué au dispositif de la présente lettre, dans toutes les paroisses et missions du diocèse.

Quoiqu'il Nous en ait véritablement coûté, N. T. C. F., de Nous adresser à vous pour vous demander le nouveau sacrifice dont Nous venons de vous

exposer l'occasion et le motif, Nous ne pouvons néanmoins Nous dispenser de recourir à votre foi et à votre piété pour en implorer encore quelque argent ! De l'argent, toujours de l'argent ! Oui, N.T.C.F., ceci est vrai dans l'ordre spirituel ou moral comme dans l'ordre matériel ou temporel, dans lesquels vu l'état actuel de la société, il est certainement impossible d'arriver à un résultat d'une espèce quelconque sans le secours de l'argent, qui est assurément la plus grande puissance de notre époque. Et c'est parcequ'il en faut en tout et partout aujourd'hui, que la Providence l'a tellement multiplié qu'il s'en trouve dans toutes les mains en proportion plus ou moins grande, selon la condition et les besoins des individus. La Providence en a sans doute ainsi disposé, parce que le monde moderne n'eût pu accomplir ses gigantesques entreprises qu'au moyen de l'association ; et que l'Eglise dépillée de ses richesses et de ses possessions d'autrefois, attend aujourd'hui l'existence et la vie de ses œuvres de l'aumône ou de la contribution universelle. A quels immenses et merveilleux résultats n'est point arrivée la belle et magnifique Association de la Propagation de la Foi, qui ne demande cependant à ses membres que la si modique aumône d'un sou par semaine !!

Mais dans la crainte de vous paraître importun par la demande du nouveau sacrifice que Nous voulons ici implorer, N. T. C. F., Nous Nous hâtons de vous dire qu'en faisant cette fois appel à votre foi et à votre piété, Nous n'avons point l'intention de demander une aumône ou une contribution générale, quoiqu'il soit bien facile de comprendre que Nous bénirons de tout notre cœur tous ceux et toutes celles d'entre les fidèles de notre diocèse, et même des diocèses voisins, qui voudront bien contribuer à l'œuvre dont il s'agit. C'est particulièrement au petit nombre d'entre vous que Nous voulons aujourd'hui Nous adresser, c'est-à-dire, à ceux qu'une dévotion spéciale a portés à devenir membres de la Confrérie du Précieux Sang !

Vous connaissez tous, N. T. C. F., l'œuvre et la dévotion du Précieux Sang, que le digne et saint Prélat, Monseigneur Jean Charles Prince, premier Evêque de St. Hyacinthe, mort au commencement de mai de l'an 1860, instituait sur son lit de mort, et léguait à son diocèse comme le plus précieux héritage de sa piété, de son affection paternelle, et de son dévouement épiscopal ! Son successeur immédiat, notre vénéré prédécesseur, l'Illustrissime Monseigneur Joseph LaRocque, arrivé en 1860 à l'administration du diocèse, adoptait cette œuvre dont le but et la fin allaient si bien à sa tendre piété, et lui donnait l'Institution Canonique par Mandement solennel en date du 15

avril 1866. Bientôt après Dieu lui envoyait les graves infirmités qui l'ont forcé à la retraite, et ont privé le diocèse des longs et importants services qu'il était plus que permis d'attendre des talens et des qualités qui le distinguent, et de son âge comparativement encore peu avancé. Nous taisons les réflexions qui se pressent ici dans notre esprit, en présence de l'événement providentiel qui l'enleva à sa chère Eglise de St. Hyacinthe, pour le pousser dans une solitude à peu près complète, et lui permettre de se donner tout entier à l'œuvre qu'il venait de revêtir du sceau de son autorité épiscopale, et pour laquelle il vit uniquement depuis plusieurs années déjà !

Nous n'avons nullement l'intention de vous parler ici du mérite de cette belle œuvre. Des presses de M. Eusèbe Sénécal, imprimeur à Montréal, sortait au mois de décembre dernier, un tout petit livre que Nous recommandons bien spécialement à l'attention de votre piété, et qui a pour titre, *Dévotion au Précieux Sang, ses motifs, sa pratique*. Lisez ce livre, si vous voulez apprendre à connaître et aimer l'œuvre du Précieux Sang ! Nous voulons Nous borner à vous dire qu'il Nous semble évident que Dieu s'est plu à la bénir dans le diocèse, puisque née et instituée d'hier pour ainsi dire, elle y est aujourd'hui dans un état assez florissant, pour qu'il soit permis de dire sans aucune témérité, qu'elle est vraiment le grain de sénevé de l'Evangile devenu un grand et bel arbre, dont le tronc est une intéressante Communauté de femmes régulièrement établie à St. Hyacinthe ; les branches, les Religieuses déjà assez nombreuses qui composent cette Communauté ; et les rameaux, les 30 mille membres de toutes les parties du pays, affiliés à la Confrérie du Précieux Sang, qui a son autel dans la modeste chapelle du Monastère de la Communauté ! Et déjà les oiseaux du Ciel, c'est-à-dire, des âmes ayant besoin du calme et de la paix du cœur, viennent en assez grand nombre chercher le frais et le repos à l'ombre de cet arbre, qui malgré sa croissance si rapide et déjà si avancée, est encore loin sans doute d'avoir atteint son complet développement. Nous ne pouvons nous empêcher d'espérer, quand nous réfléchissons sur les vertus et la piété si remarquables des deux vénérables Prélats auxquels Dieu a inspiré la pensée de planter cet arbre dans le champ de son Eglise, qu'il ne l'ait destiné à y produire des fruits abondans de grâce et de salut.

Un prêtre du diocèse, le Révérend Mr. Lecours, Curé de Notre-Dame de St. Hyacinthe, dont le dévouement à l'œuvre du Précieux Sang est partout reconnu, désirant lui donner une plus grande extension, a entrepris de compléter l'établis-

sement dans lequel est installée la Communauté que Nous venons de mentionner, laquelle a été fondée et existe uniquement pour rendre au Sang Divin de Notre Seigneur; versé pour nous laver de nos péchés et nous rendre la justice originelle, un culte d'adoration, d'amour et de reconnaissance; pour honorer sans cesse ce sang divin par les pratiques de la mortification et de la pénitence, et en implorer nuit et jour l'infinie et mystérieuse efficacité pour tous les besoins de l'Eglise, spécialement pour la conversion des pécheurs, et la conservation de la foi et des mœurs dans notre cher pays du Canada. Ce digne Prêtre a consacré à cette sainte entreprise tout son avoir présent et futur. Mais il est certain que ses ressources ne sauraient suffire à atteindre le but auquel il aspire, puisqu'il reste encore à construire à peu près la moitié du Monastère destiné à loger la Communauté, et l'Eglise qui y doit être attachée pour fournir aux religieuses le Sanctuaire où elles doivent continuellement verser leurs larmes et leurs prières en présence de la victime eucharistique, et pour recevoir les nombreux fidèles, qui déjà viennent de toute part prier dans la chapelle actuelle, attirés par le culte et la dévotion du Précieux Sang! Et c'est particulièrement aux membres de la Confrérie du Précieux Sang qu'un appel est fait aujourd'hui en faveur de la belle œuvre à laquelle ils se sont affiliés avec tant d'empressement, pour demander à chacun de vouloir bien s'imposer le sacrifice d'une modique aumône de vingt cinq centins (trente sols) pour contribuer à la construction de la dernière partie du Monastère et de l'Eglise du Précieux Sang, si courageusement entreprise par le pieux prêtre dont Nous donnons ci-haut le nom. Et moyennant cette légère contribution, l'on s'assurera une part toute spéciale dans le mérite de toutes les œuvres qui se pratiqueront dans le Monastère, et un *Memento* particulier à toutes les Messes qui se diront dans l'église; et ce, dès maintenant et à toujours. Nous osons espérer que tous les confrères du Précieux Sang se feront un bonheur de se rendre à cet appel; et Nous espérons même que beaucoup de bonnes âmes en dehors de celles qui appartiennent à la Confrérie, aimeront à prendre part à la bonne œuvre pour participer aux avantages ci-dessus énoncés, et offerts à tous ceux qui y auront contribué.

A ces causes, le saint nom de Dieu invoqué, Nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

1o Pour ce qui concerne le nouveau et dernier sacrifice à faire en faveur de la belle œuvre de nos Zouaves Pontificaux Canadiens, une quête sera faite

dans toutes les églises et chapelles du diocèse où se font les offices du dimanche. Cette quête sera faite de concert par les Curés ou Missionnaires et par les Marguilliers ; et s'il n'y a pas de Marguilliers, par quelques bons fidèles de chaque paroisse ou mission, tel jour de dimanche ou de fête après la réception du présent mandement, que Monsieur le Curé ou Missionnaire jugera plus propre à assurer le succès de cette quête, laquelle devra être annoncée au prône un ou deux dimanches d'avance, afin que chacun se trouve prêt à offrir sa contribution ou son aumône, au moment où elle devra être recueillie.

2o Pour ce qui concerne l'œuvre du Précieux Sang, dans toutes les paroisses et Missions où il se trouve des Membres de la Confrérie, le Curé ou Missionnaire après avoir lu au prône le présent Mandement, fixera un dimanche, où après l'office du matin chaque Confrère devra se présenter à la sacristie ou au presbytère pour lui remettre sa contribution : et si quelque autre fidèle désire contribuer à l'œuvre, ce sera le moment où il devra présenter son aumône ! Le montant de ces contributions ou aumônes sera remis le plutôt possible à Monsieur le Chancelier du diocèse.

Puisse Dieu être glorifié par la bonne volonté et le zèle que chacun apportera sans doute à l'accomplissement des devoirs de circonstance, que Nous venons d'imposer en son nom !

Nous profiterons de _____ pour vous informer
 N. T. C. F., qu'avec le présent Mandement Nous adressons une Lettre Circulaire, en laquelle Nous leur enjoignons de vous expliquer _____ l'importance du devoir
 de citoyens que vous serez bientôt appelés à remplir au sujet du recensement, qui se fera prochainement dans toute la Puissance du Canada. Ecoutez avec attention pour les mettre en pratique, les avis et les conseils qu'ils vous donneront à cette occasion : vos intérêts de toute espèce, religieux, civils et politiques, ne pourront qu'y gagner, et y gagner beaucoup !

Sur ce, N. C. T.F., Nous prenons congé de vous en priant Dieu de répandre sur vous ses grâces et bénédictions les plus abondantes ; et en vous exhortant à mettre à profit le temps favorable, les jours si précieux de la Sainte Quarantaine que nous venons de commencer. Et pour en recueillir plus sûrement les fruits, recourez avec confiance au grand St. Joseph, en lui adressant chaque jour de son beau mois qui com-

mence aujourd'hui même, l'hommage d'une prière fervente ou de quelque exercice de piété. Nous regrettons de n'avoir pas eu le temps de vous annoncer d'une manière solennelle le glorieux titre de *Patron de l'Eglise Universelle* qui vient d'être décerné à ce plus grand des patriarches. Nous Nous acquitterons de ce devoir à l'époque de la fête que déjà nous célébrions en l'honneur du puissant Patronage qu'il a toujours exercé envers tous ceux qui recourent à sa puissante protection.

Sera le présent Mandement lu au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public, et au chapitre des Communautés Religieuses le premier dimanche après sa réception.

Donné à Belœil sous notre soing et sceau et la contrescing de notre Secrétaire le premier Mars mil huit cent soixante onze.



† C. EV. DE ST. HYACINTHE.

Par Monseigneur.

L. Z. MOREAU, P^{RE}., Secrétaire.

